

# PLAN DE STRUCTURATION DES CLUBS - COMITE SOMME HANDBALL

Saison 2023 - 2024  
mise en application saison 2024-2025

EQUIPES MASCULINES				
Niveau de Compétition	Excellence	Honneur	Excellence	Honneur
Obligations sportives	1 équipe de jeunes masculins	1 école de hand (7 joueurs moins de 9)	3	1
Obligations Arbitrage	1 JA (T3,T2,T1) 11 arbitrages 2 JAJ (T3,T2,T1) 7 arbitrages	1JA (T3) 7 arbitrages	4+1	4
Obligations Techniques	1 animateur de Hand (CF1 + CF2)	1 Acc. d'équipe CF1 (M1 + M2)	4	2
Nombre de points à effectuer au total			<b>24</b>	<b>18</b>

EQUIPES FÉMININES		
Niveau de Compétition	Excellence	Excellence
Obligations sportives	1 équipe de jeunes féminines	3
Obligations Arbitrage	1JA (T3,T2,T1) 11 arbitrages 1 JAJ club 5 arbitrages	4+1
Obligations Techniques	1 Acc. d'équipe CF1 (M1 + M2)	2
Nombre de points à effectuer au total		<b>20</b>

Adopté AG  
24 juin 2023

POUR LES EQUIPES QUI DÉBUTENT, PAS D'OBLIGATION LA PREMIÈRE ANNÉE

BARÈME ou COMMENT PARVENIR A "COUVRIR" LE PLAN		Points
Sportive	Equipe de Jeunes, moins de 18 ans incluse	03
	Ecole de Hand	01
	Section Babyhand (7 licenciés)	01
	Label (par label)	01
Arbitrage	Ecole d'Arbitrage	01
	Juge Arbitre Jeune (T3,T2,T1) - <b>si féminine</b>	<b>01 + 01</b>
	Juge Arbitre (T3,T2,T1)	04
	Arbitre Championnat de France	06
	Chronométrateur Officiel TdM ou Secrétaire TdM	01
	Responsable de Salle	01
Technique	Accompagnateur d'Equipe	02
	Animateur de Handball	04
	Entraîneur Handball	08
	M6 ou 7 Anim. le Babyhand et 1ers Pas / Minihand et Hand à 4	06
	M8 ou 9 Animer le Handfit ou le Handensemble	06
Autres	Aucun forfait en compétition départementale Jeunes	01
	Formation Accompagnateur Equipe (par 5 pers. ou 5 soirées)	01
	Participation Vie Comité (CA, Com) (par pers, pour 5 réunions)	01
	Absence de rapport disciplinaire pour cette équipe	01
	Opération importante de Promotion ou de Partenariat	01
	Equipe de Jeunes, non oblig. dns l'autre filière (par équipe)	01
	Implication dans l'opération "Jeunes Diirigeants"	01
	Augmentation licences compétitives ou Loisirs (par 10 suppl.)	01
	Joueurs ou Joueuses en stage fédéral (sélection)	01
	Dossier ANS	01

SANCTIONS SPORTIVES			
	Par critère manquant	1 point de pénalité	
		Par manque de points sur le total à effectuer	
		1 à 5 points	1 point de pénalité
		6 à 10 points	2 points de pénalité
		11 à 15 points	3 points de pénalité
		16 points et plus	4 points de pénalité
SANCTIONS FINANCIERES			
	Par points manquants	20 Euros	

Ne sont concernées par ce plan de structuration que les équipes premières évoluant dans nos championnats départementaux seniors.

Les équipes réserves (B ou C) ne sont concernées que par l'obligation d'arbitrage